https://pierrealainmillet.fr/Ambroisie-quels-moyens-d-action-2520



Ambroisieâ€¦ quels moyens d'action ?

- Rencontres -

Date de mise en ligne : jeudi 5 novembre 2015

Date de parution : 5 novembre 2015

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

L'ambroisie est une plante qui se répand progressivement dans toute la France et dont les enjeux sanitaires sont importants. Ses pollens sont fortement allergisants en Aout et Septembre et peuvent avoir des conséquences graves sur certaines personnes.

Depuis des années, le service environnement de la ville de Vénissieux porte une grande attention à arracher les plants avant le fleurissement sur tous les espaces verts de la ville, et à avertir les propriétaires, maisons individuelles mais aussi entreprises car cette plante se développe souvent dans des délaissés. Parfois, le propriétaire est mis en demeure d'agir avec menace que la ville fasse faire à ses fraisâ€¦

Depuis l'an dernier, une application pour tablette et téléphones permet à chacun de signaler la présence d'ambroisie quelque part pour renforcer l'action publique. Mais le mal progresse d'année en année, et le bilan fait en novembre par le Grand Lyon le confirme et soulève la question des moyens de lutte contre l'ambroisie.

Jusqu'à présent, les moyens d'actions excluaient tout produit chimique, et il fallait donc arracher la plante avant la floraison, ce qui pose problème quand elle s'étend sur de grandes surfaces, encore plus quand ce sont des espaces cultivés ! C'était le cas il y a deux ans sur un agriculteur ayant fait le choix du bio aux grandes terres, au sud de Vénissieux. Et il ne pouvait que dire « je ne peux rien faire sans mettre en péril ma production, donc je laisse l'ambroisie »â€¦ et les riverains de Corbas ne pouvaient que subirâ€¦

Le bilan présenté au Grand Lyon pose donc une question urgente. Faut-il dans ce cas d'exception, autoriser un traitement phytosanitaire, au moment même ou on veut le supprimer totalement dans les politiques publiques d'entretien des espaces verts ?

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet